

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

1.1 Identificateur de produit	950060 Clrxtra Glazing Putty la réparation automobile
1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées	
1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité	ITW Evercoat a division of Illinois Tool Works Inc. 6600 Cornell Road Cincinnati, OH 45242 513-489-7600
1.4 Numéro d'appel d'urgence	CHEM TEL: +1-813-248-0585

SECTION 2: Identification des dangers**2.1 Classification en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008**

2.1 Classification en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008	Cancérogénicité, catégorie de danger 1A Toxicité pour le système reproductif, catégorie de danger 1B Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - Exposition unique, catégorie de danger 1 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - Exposition répétée, catégorie de danger 1 Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2 Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2 Mutagénicité sur les cellules germinales, catégorie de danger 2 Liquides inflammables, catégorie de danger 3
Classification en accord avec la réglementation (EC) No 1999/45/CE	Xn - Nocif Xi - Irritant
Risques pour la santé	Irritant pour les yeux et la peau; Nocif par inhalation
Effets physico-chimiques	Inflammable

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogramme



Mention d'avertissement Danger

Mention de danger H226 - Liquide et vapeurs inflammables.

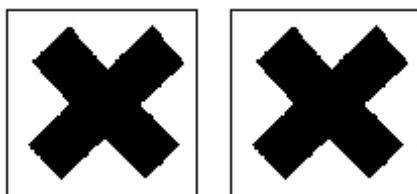
Conseils de prudence

H315 - Provoque une irritation cutanée.
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
H341 - Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H350 - Peut provoquer le cancer.
H360D - Peut nuire au fœtus.
H370 - Risque avéré d'effets graves pour les organes.
H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
P201 - Se procurer les instructions avant utilisation.
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.
P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P281 - Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Indications de danger

Xn - Nocif
Xi - Irritant

Symboles de l'UE



2.3 Autres dangers

donnée non disponible

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Composant	Concentration	N CAS No REACH	(CE) No. 1272/2008	1999/45/CE
Talc	10 - 30	14807-96-6	Carc. 1B; H350	
Styrene	10 - 30	100-42-5	Asp. Tox. 1; H304 Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H332 Carc. 2; H351 Eye Irrit. 2; H319 Flam. Liq. 3; H226 Muta. 2; H341 Repr. 1B; H360 Skin Irrit. 2; H315 STOT RE 1; H372 STOT SE 1; H370	XN R10 R20 R36/38
Glass enamel	3 - 7	65997-17-3	Carc. 1B; H350	
Titanium dioxide	3 - 7	13463-67-7	Carc. 2; H351	
Acid anhydride	0.1 - 1	85-43-8	Aquatic Chronic 3; H412 Eye Dam. 1; H318	XI R36/37

			Resp. Sens. 1; H334 Skin Sens. 1; H317	
--	--	--	---	--

Pour le texte complet des mentions de danger-H et des phrases-R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Inhalation	Emmener à l'air libre. En cas de difficulté respiratoire, faire administrer l'oxygène par un personnel formé. Si la victime a cessé de respirer, effectuer la respiration artificielle et faire administrer l'oxygène par un personnel formé. Consulter un médecin immédiatement. Consulter un médecin immédiatement. Garder la victime au chaud et au calme. Si la victime a cessé de respirer, dégager les voies respiratoires, desserrer le col et la ceinture et effectuer la respiration artificielle. En cas de respiration difficile, il serait peut-être bon d'administrer de l'oxygène à condition que ce soit fait par un personnel compétent de préférence sur les conseils d'un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer les yeux à grande eau pendant 20 minutes au moins en soulevant les paupières souvent. Pencher la tête pour empêcher que le produit ne s'approche de l'oeil non contaminé. Consulter un médecin immédiatement et surveiller l'oeil chaque jour selon les conseils du médecin. Rincer immédiatement les yeux à grande eau. Après le rinçage initial, enlever les lentilles de contact et continuer de rincer à grande eau pendant 15 minutes. Se faire examiner et tester les yeux par un personnel médical.
Contact avec la peau	Laver à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste. Enlever les vêtements contaminés et continuer à rincer à grande eau. Consulter un médecin si les symptômes persistent Laver les vêtements avant de les remettre.
Ingestion	Ne pas provoquer le vomissement et consulter un médecin immédiatement. Boire deux verres d'eau ou de lait pour diluer. Porter cette fiche technique santé-sécurité à l'attention du personnel médical. Ne provoquer le vomissement que sous la direction d'un personnel médical.
4.4 Auto protection du secouriste	donnée non disponible

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptôme Voir la section 4.1

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux Docteur Aucune information supplémentaire disponible en matière de secours d'urgence.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction	Utiliser de la mousse résistant à l'alcool, du gaz carbonique ou un produit chimique sec pour combattre un incendie. L'eau peut être inefficace mais des vaporisateurs d'eau peuvent être utilisés pour éteindre un incendie s'ils sont dirigés à la base des flammes. On peut aussi utiliser l'eau pour absorber la chaleur et empêcher les matériaux exposés au feu de se trouver endommagés. Gaz carbonique Produit chimique sec
Agents d'extinction non appropriés	donnée non disponible

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques d'incendie et / ou d'explosion

Les vapeurs peuvent s'enflammer au contact d'étincelles, de flammes ou autres sources d'ignition si le produit se trouve au-delà de son point éclair, provoquant un incendie (de classe B). Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se déplacer vers une source d'ignition et créer un retour de flammes.

Produits de combustion dangereux

Gaz carbonique, Oxyde de carbone, Hydrocarbures

5.3 Conseils aux pompiers

Méthodes et protection de lutte contre l'incendie

Ne pas s'approcher d'un incendie sans protection adéquate, ce qui comprend un appareil de respiration autonome et un équipement de protection complet. Lutter contre l'incendie d'une distance raisonnable et d'un emplacement protégé étant donné la présence potentielle de vapeurs dangereuses et de produits de décomposition. Les composants inflammables de ce produit peuvent être plus légers que l'eau et brûler en flottant à la surface.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes Pour les secouristes

Le personnel non-urgence doivent être dégagées de la zone. Le nettoyage du produit déversé ne devrait pas avoir d'effets nocifs sur la santé si tout contact peut être évité. Suivre les recommandations en matière d'équipement de protection individuelle décrites à la Section VIII de cette fiche technique santé-sécurité.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

donnée non disponible

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Aucune directive particulière en matière de nettoyage. Rassembler et mettre à la poubelle. Couper les sources de l'ignition; y compris l'équipement électrique et les flammes. Interdire de fumer. Utiliser un absorbant inerte comme le sable ou la vermiculite. Placer dans conteneur fermé et correctement étiqueté.

6.4 Référence à d'autres sections

Refer to section 13 for disposal information.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Le produit irrite légèrement. Eviter toute exposition inutile. Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Se laver les mains avant de manger. Utiliser une ventilation adéquate. Eviter tout contact avec le produit. Eviter de respirer poussières ou fumées, n'utiliser que dans des endroits bien ventilés.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Ranger dans un endroit frais, sec et aéré. Isoler des matières et des conditions incompatibles. Conserver le(s) conteneur(s) fermés. Entreposer dans un endroit frais. Eloigner de la chaleur, des étincelles et d'une flamme. Entreposer dans un conteneur fermé hermétiquement.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

la réparation automobile

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle**

Nom chimique	ACGIH TLV-TWA	ACGIH STEL	IDLH
Talc	2 mg/m3		donnée non disponible
Styrene	20 ppm	40 ppm STEL; 170 mg/m3 STEL	donnée non disponible
Glass enamel	10mg/m3		donnée non disponible
Titanium dioxide	10 mg/m3		donnée non disponible

8.2 Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Il n'existe pas de limites d'exposition pour les composants de ce produit. Utiliser une ventilation du gaz d'échappement locale ou autres contrôles techniques pour minimiser l'exposition et assurer un environnement confortable à l'opérateur. . Utiliser des systèmes de ventilation anti-déflagrants.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire peut être exigée pour éviter la surexposition lorsqu'on manie ce produit. Le système de ventilation général ou local est le moyen de protection préféré. Utiliser un appareil de protection respiratoire si le système de ventilation général de la pièce n'est pas disponible ou est insuffisant pour éliminer les symptômes. Observer un programme de protection respiratoire qui satisfait à la norme 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2 à chaque fois que les conditions sur le lieu de travail justifient l'utilisation d'un appareil de protection respiratoire. Une protection respiratoire peut être exigée en plus de la ventilation en fonction des conditions d'utilisation.

Protection des yeux

Porter des lunettes chimiques de sécurité avec protection latérales lorsqu'on manipule ce produit. Ne pas porter de lentilles de contact. Porter des lunettes de sécurité si le niveau de poussière dépasse la limite d'exposition.

Protection de la peau

Pas normalement considéré comme un danger pour la peau. Si certaines conditions d'utilisation présentent un risque de contact cutané, suivre les règles d'hygiène et appliquer une crème protectrice sur les mains avec ou sans gants chirurgicaux étanches. Se laver les mains et autres parties du corps exposées à l'eau et avec un savon doux avant de manger, boire et avant de quitter le travail.

Gants

Aucune information disponible

Dangers thermiques

donnée non disponible

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Forme	pâte
Couleur	blanc
Odeur	Aromatique
Seuil olfactif	donnée non disponible
pH	Neutral
point de fusion/point de congélation (°C)	-30.6
point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition (°C)	145
Point d'éclair	37
Taux d'évaporation	donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	donnée non disponible
Limites supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	6,1

Limites inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	1,1
Pression de vapeur	5,0 mmHg @ 68 °F / 20 °C (Styrene)
Densité de vapeur	Plus lourd que l'air. Les vapeurs qui se dégagent de ce produit auront tendance à se déposer et s'accumuler au niveau du sol.
densité relative	1,13
solubilité(s)	Minime; 1-9%
Coefficient de partage: n-octanol/eau	1.36
Température d'autoinflammabilité	490
Température de décomposition	donnée non disponible
Viscosité	138,000 - 156,000
propriétés explosives	donnée non disponible
propriétés comburantes	donnée non disponible
9.2 Autres informations	donnée non disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité	donnée non disponible
10.2 Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	donnée non disponible
10.4 Conditions à éviter	Contamination
10.5 Matières incompatibles	Peroxydes; Acides forts; Agents oxydant forts
10.6 Produits de décomposition dangereux	Gaz carbonique Oxyde de carbone Hydrocarbures

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Nom chimique	No.-CAS	DL50 Oral(e)	DL50 Dermale	CL50 Inhalation
donnée non disponible				

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité	donnée non disponible
12.2 Persistance et dégradabilité	donnée non disponible
12.3 Potentiel de bioaccumulation	donnée non disponible
12.4 Mobilité dans le sol	donnée non disponible
12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB	donnée non disponible
12.6 Autres effets néfastes	donnée non disponible
Autres informations	donnée non disponible

Données sur l'écotoxicité

Nom chimique	No.-CAS	Toxicité pour Crustacés CE50	Toxicité pour les algues CEr50	Toxicité pour le poisson CL50
donnée non disponible				

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Description des déchets pour produit usé Le produit utilisé ou mis au rebut est un déchet dangereux.

Méthodes d'élimination Eliminer par incinération en respectant les lois en vigueur au niveau de la localité, de l'état et au niveau fédéral et provincial.

Code d'élimination des déchets (s) (européenne du catalogue des déchets) W080111

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre:

14.1 Numéro ONU: UN3269
14.2 Nom d'expédition des Nations unies: POLYESTER RESIN KIT
14.3 Classe(s) de danger pour le transport: 3
14.4 Groupe d'emballage: III
Exemptions: Quantité limitée

Transport aérien:

14.1 Numéro ONU: UN3269
14.2 Nom d'expédition des Nations unies: POLYESTER RESIN KIT
14.3 Classe(s) de danger pour le transport: 3
14.4 Groupe d'emballage: III

Transport par mer:

14.1 Numéro ONU: UN3269
14.2 Nom d'expédition des Nations unies: POLYESTER RESIN KIT
14.3 Classe(s) de danger pour le transport: 3
14.4 Groupe d'emballage: III
Exemptions: Quantité limitée

14.5 Dangers pour l'environnement: aucun

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: donnée non disponible

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IB: donnée non disponible

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Nom chimique	EINECS	SVHC
Talc	Y	N
Styrene	Y	N
Glass enamel	Y	N
Titanium dioxide	Y	N
Acid anhydride	Y	N
Ethylene Glycol phenyl ether	Y	N
Acetone	Y	N
1, 4 Benzenediol, 2,3,5-Trimethyl-	Y	N
Styrene Oxide	Y	N
p-Toluidene	Y	N
1,3-Butadiene	Y	N

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

donnée non disponible

SECTION 16: Autres informations

Liste du texte complet des Positions H en section 3

H220 - Gaz extrêmement inflammable.
 H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.
 H226 - Liquide et vapeurs inflammables.
 H280 - Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 H301 - Toxique en cas d'ingestion.
 H302 - Nocif en cas d'ingestion.
 H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 H311 - Toxique par contact cutané.
 H312 - Nocif par contact cutané.
 H315 - Provoque une irritation cutanée.
 H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
 H318 - Provoque des lésions oculaires graves.
 H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
 H330 - Mortel par inhalation.
 H331 - Toxique par inhalation.
 H332 - Nocif par inhalation.
 H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
 H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 H340 - Peut induire des anomalies génétiques.
 H341 - Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
 H350 - Peut provoquer le cancer.
 H351 - Susceptible de provoquer le cancer.
 H360 - Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
 H371 - Risque présumé d'effets graves pour les organes.
 H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
 H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.
 H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Liste des phrases R pertinentes (chap. 3)

Inflammable
Facilement inflammable
Extrêmement inflammable
Nocif par inhalation
Nocif par contact avec la peau
Nocif en cas d'ingestion
Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion
Irritant pour les yeux
Irritant pour les yeux et les voies respiratoires
Irritant pour les yeux et la peau
Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
Peut provoquer le cancer
Très toxique pour les organismes aquatiques

Conseils de prudence Prévention

P201 - Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.
P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240 - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241 - Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../ antidéflagrant.
P242 - Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264 - Se laver soigneusement après manipulation.
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P281 - Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
P285 - Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Réponse

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P304+P341 - EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P307+P311 - EN CAS d'exposition: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou

	un médecin.
	P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
	P314 - Consulter un médecin en cas de malaise.
	P321 - Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).
	P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
	P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
	P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
	P342+P311 - En cas de symptômes respiratoires: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
	P362 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
	P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
	P370+P378 - En cas d'incendie: utiliser ... pour l'extinction.
Stockage	P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
	P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
	P405 - Garder sous clef.
élimination	P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale pour les déchets dangereux.

AVIS: Les informations les présentes est considérée comme étant correctes à la date de publication de sources, qui sont considérées comme exactes et fiables. Comme il ne est pas possible de prévoir toutes les circonstances d'utilisation, les bénéficiaires sont priés de vérifier, à l'avance de nécessité, que l'information est courante, applicable et adaptée à leur situation